



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

Les placements impossibles

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sages-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



« Vivre ensemble nous tue, nous séparer est mortel », (Gérard Decherf) formule devenue célèbre et ô combien actuelle. Nous sommes aujourd'hui confrontés à un nombre croissant d'adolescents, de plus en plus jeunes, pour lesquels une injonction judiciaire de placement est prononcée sans que la décision soit exécutée. Les situations familiales et l'état de ces enfants sont, à juste titre, jugés inquiétants (déscolarisation, mises en danger, actes pré-délinquants...) mais les jeunes refusent de quitter le domicile parental, fuient de leur lieu de placement pour retourner chez leurs parents, et se mettent plus en danger que lorsqu'ils étaient au domicile. Les équipes de placement sont mises à mal. Persuadées de la nécessité d'une intervention, celle qu'elles proposent s'avère pire que le mal qu'elles sont censées traiter.

Conçu et animé par Sandrine Clergeau, psychologue clinicienne, avec la participation d'intervenants spécialisés.

Thèmes

Construction des mécanismes de séparation et d'attachement enfants-parents dans ces contextes pathogènes. — Rupture ou séparation? Agie ou symbolique? — Passage à l'acte et rapport à la loi. — Conséquences juridiques, éducatives et psychiques d'un placement non exécuté. — Responsabilités des équipes éducatives : enjeux et impasses.

Objectifs

Mettre en évidence les fonctionnements paradoxaux de ces familles et les impasses dans lesquelles elles plongent les professionnels. — Imaginer de nouveaux dispositifs de prise en charge : accueils séquentiels, pluriaccueils, placements à domicile... à la lumière de ce qui est permis par la loi. — Repérer les rôles et les fonctions de chacun. — Comprendre en quoi l'approche institutionnelle peut être un recours thérapeutique, à condition qu'elle soit pensée comme un dispositif contenant (contenance des familles et des individus). — Partager des expériences de terrain déjà mises à l'épreuve.

Stage

FD19-14

Tarif

1 000 €

Date